

Citeo, pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie CIRCULAIRE



CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Sommaire

Citeo, entreprise à mission	4
La Responsabilité Élargie du Producteur	6
La gouvernance de Citeo	7
L'écosystème de l'économie circulaire	8
La feuille de route 100 % solutions de Citeo	10
L'éco-conception	12
L'innovation	12
L'éco-contribution	13
Le réemploi	14
La mobilisation	15
Les actions auprès des collectivités locales et de l'Union européenne	16

Citeo, entreprise à mission

Pionnière du développement durable dès le début des années 1990 en France, Citeo a construit son savoir-faire en imaginant une nouvelle vie pour les emballages ménagers et les papiers graphiques. Citeo a développé des services d'éco-conception, de collecte, de tri et de recyclage dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), grâce à une action mutualisée de ses entreprises clientes qui sont à l'initiative de sa création, et en partenariat avec les collectivités locales et les professionnels du tri et du recyclage.

Sa raison d'être

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat.

Afin d'éclairer les choix collectifs et engager chacun à l'action, Citeo réunit et mobilise les différents acteurs avec lesquels elle confronte et partage ses analyses, sa vision et ses stratégies d'action.



La loi Pacte de 2019 a introduit les notions d'intérêt social, de raison d'être et de société à mission pour encourager les entreprises à adopter une démarche environnementalement et socialement responsable. Citeo a souhaité s'inscrire dans cette démarche en intégrant sa raison d'être à ses statuts en novembre 2020.

Ses objectifs

Citeo poursuit 5 objectifs sociaux et environnementaux, dans le cadre de son activité :

- 1 Réduire l'impact environnemental des produits des clients de Citeo**, en ancrant l'économie circulaire et l'éco-conception dans leurs pratiques et leurs stratégies.
- 2 Créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain** qui conjuguent performances environnementale et économique.
- 3 Donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental** de leur consommation.
- 4 Co-construire et promouvoir les solutions et les positions** de Citeo, de l'échelle locale à l'international.
- 5 Cultiver l'engagement des équipes de Citeo** dans le cadre de sa mission.

La Responsabilité Élargie du Producteur

Il y a près de 30 ans, les collectivités locales et les entreprises de la grande consommation fondatrices de Citeo et d'Adelphe se sont organisées afin de mettre en œuvre le principe de **Responsabilité Élargie du Producteur**. Ce modèle engage les metteurs en marché de produits emballés et de papiers graphiques, à financer ou organiser la gestion de la fin de vie des emballages et papiers. Cette mission s'élargit désormais à l'accompagnement des acteurs afin de contribuer à lutter contre les déchets abandonnés.

La REP a permis de réduire l'impact des emballages et des papiers sur la planète, et d'installer le geste de tri et le recyclage dans notre vie quotidienne. Elle a aussi privilégié une activité de proximité en favorisant le développement d'un outil industriel de tri et de recyclage décentralisé et pérenne.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Citeo est née de la fusion, en 2017, de deux sociétés agréées au titre des filières à Responsabilité Élargie du Producteur en matière d'emballages ménagers (Eco-Emballages créée en 1992) et de papiers graphiques (Ecofolio créée en 2007).



Adelphe, filiale de Citeo, accompagne tout particulièrement les entreprises des secteurs des vins et spiritueux et des médicaments pour répondre à leurs spécificités techniques et réglementaires. Adelphe est agréée au titre de la filière emballages ménagers.

La gouvernance de Citeo

28 000 entreprises ont confié le soin à Citeo d'organiser la fin de vie de leurs emballages et de leurs papiers. Sa gouvernance est représentative de ces entreprises et des filières matériaux impliquées à la fois dans la production et la mise en marché d'emballages et papiers, et dans la valorisation des matières recyclées.

L'actionariat de Citeo

Il est réparti en 6 collèges.

4 collèges réunissent des représentants de l'ensemble des metteurs en marché concernés par la REP papiers graphiques et la REP emballages ménagers :



Industrie



Commerce, distribution et vente à distance



Papiers et éditeurs



Services

Les 2 autres collèges sont : le collège Non assujettis et le collège Filières d'emballages.

Le conseil d'administration de Citeo

Le conseil d'administration compte 18 administrateurs représentants des collèges d'actionnaires et filières, et un censeur d'État.

Le comité de mission

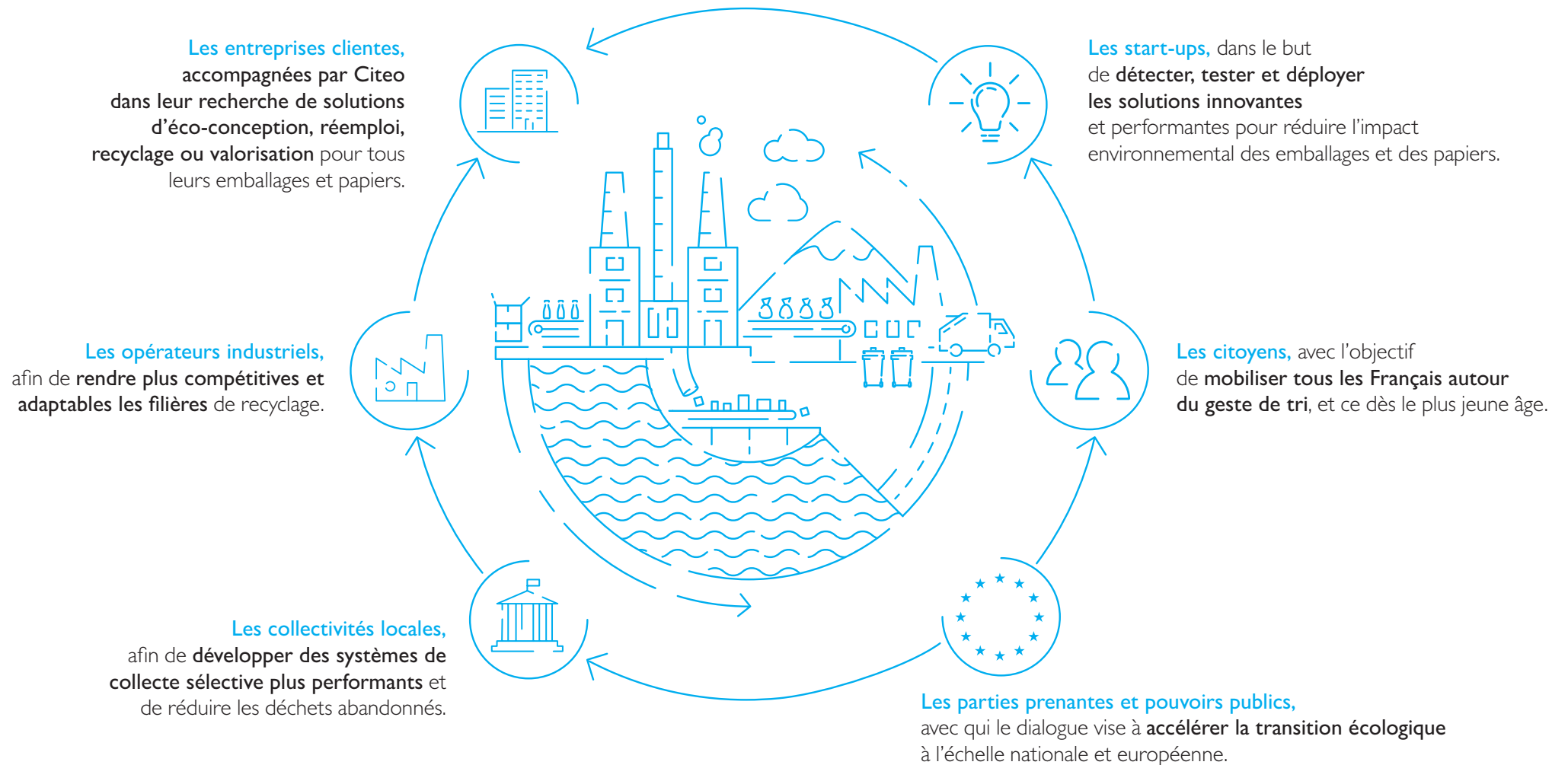
Le comité de mission réunit des acteurs qui s'engagent à accompagner Citeo dans la mise en œuvre de sa mission. Il associe des représentants des clients, opérateurs, associations environnementales, collectivités locales, personnalités qualifiées et des salariés. Il est composé de 10 membres et a pour rôle d'évaluer la mise en œuvre des objectifs de Citeo, et d'éclairer et d'émettre des recommandations à son conseil d'administration.

La concertation

La filière REP s'inscrit dans une logique de concertation quotidienne avec une diversité d'acteurs (représentants des collectivités, des producteurs, des opérateurs de prévention et de gestion des déchets, des associations environnementales et de consommateurs, etc.). Cette concertation s'organise notamment autour de comités parties prenantes animés par Citeo et Adelphe ainsi que de comités spécialisés prévus par le cahier des charges.

L'écosystème de l'économie circulaire

Avec sa filiale Adelphe, Citeo travaille en étroite collaboration avec une diversité d'acteurs, tous engagés dans le développement de l'économie circulaire :



La feuille de route 100% solutions de Citeo

Citeo s'est fixé 4 grandes lignes d'action :



Apporter des solutions d'éco-conception, de réemploi, recyclage ou valorisation pour tous les emballages et papiers

- ⇒ Proposer à tous ses clients des outils et un accompagnement (générique ou sur mesure) pour éco-concevoir leurs emballages et papiers, et ainsi limiter leur impact environnemental.
- ⇒ Anticiper et innover pour inventer les nouveaux matériaux, les nouvelles filières et technologies de recyclage et les systèmes de réemploi de demain.



Rendre plus compétitive et adaptable la filière de collecte sélective

- ⇒ Optimiser et harmoniser l'organisation de la collecte en France et développer des dispositifs innovants, notamment en ville.
- ⇒ Moderniser et rationaliser les centres de tri en France.
- ⇒ Développer des boucles matières performantes et pérennes de recyclage, notamment *via* la création de nouvelles filières et la recherche de débouchés à forte valeur ajoutée.



Mobiliser tous les Français autour du geste de tri

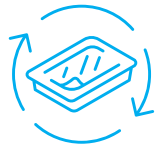
- ⇒ Simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici fin 2023.
- ⇒ Agir avec les entreprises et les accompagner dans l'information et la mobilisation des consommateurs.
- ⇒ Mobiliser les Français en faveur du tri et du recyclage en améliorant l'information et la connaissance du geste de tri et de ses bénéfices.
- ⇒ Sensibiliser les jeunes dès l'école primaire à travers le programme Club Citeo et des partenariats.
- ⇒ Agir avec les collectivités et les associations pour mobiliser au plus près du terrain.



Agir pour accélérer la transition écologique aux côtés des acteurs institutionnels français et européens

- ⇒ S'impliquer dans les débats publics et les dynamiques réglementaires pour partager ses solutions, ses positions et son expertise.
- ⇒ Renforcer la concertation avec ses parties prenantes pour trouver les meilleures réponses à leurs enjeux communs.
- ⇒ Embarquer tous les acteurs des territoires pour trouver des synergies et développer des solutions au service de l'économie circulaire.
- ⇒ Co-construire des projets et analyses avec les acteurs européens et nationaux au sein de groupes de travail et de commissions techniques.





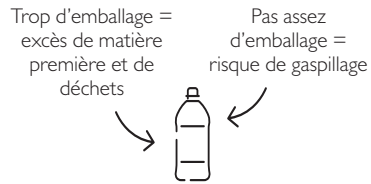
L'éco-conception

Les experts Citeo forment et conseillent les entreprises et les fabricants sur les enjeux, les méthodes et les bonnes pratiques, afin de produire durablement les emballages et les papiers. La R&D est un élément central de sa stratégie pour trouver des solutions.

4 actions clés pour des emballages & des papiers éco-conçus



Qu'est-ce que le juste emballage ?



Le juste emballage, c'est conserver les fonctionnalités de l'emballage et éviter le gaspillage du produit, tout en réduisant au maximum ses impacts sur l'environnement.

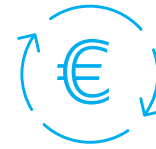


L'innovation

Chez Citeo, l'innovation vise le partage des connaissances, la réflexion prospective et les investissements pour trouver des solutions circulaires. Ses programmes phares tels que Circular Challenge, Citeo Prospective et son Forum Solutions Plastiques, les appels à projets en R&D et les Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI), soutiennent techniquement et financièrement des innovations en éco-conception, réemploi, collecte et recyclage.



En 2020, lors de la 5^e édition 100% digitale du Circular Challenge, Citeo a récompensé « Hipli » pour sa solution servicielle de colis postables et réutilisables 100 fois pour la vente à distance.

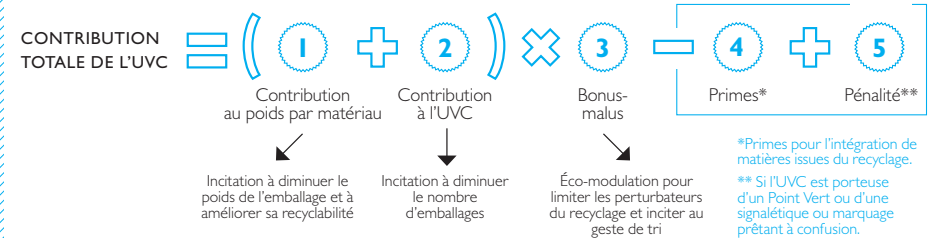


L'éco-contribution

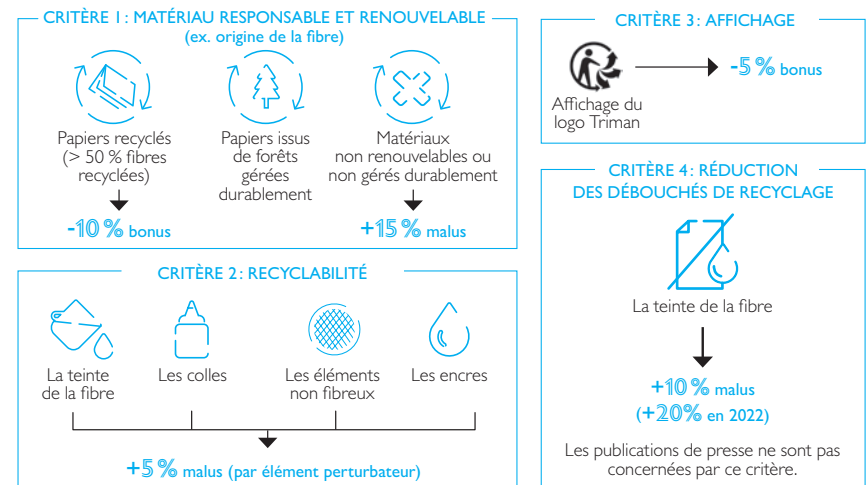
Depuis plus de 25 ans, Citeo est au service des entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers, en développant le recyclage et en préservant les ressources naturelles de la planète. Les tarifs pour le recyclage des emballages et des papiers sont pensés pour encourager l'économie circulaire:

- ⇒ Favorables à la réduction à la source et à la recyclabilité,
- ⇒ Conçus pour limiter l'utilisation de perturbateurs du recyclage et pousser à l'intégration de matière recyclée,
- ⇒ Incitatifs à la promotion du geste de tri.

Le tarif emballages 2021 - Mode de calcul



Le tarif papiers 2021 - L'éco-modulation





Le réemploi

Les emballages réemployables sont nettoyés après usage pour être utilisés de nouveau pour la même fonction. Bien souvent, cela exige de mettre en place un dispositif complet : récupération auprès du consommateur, transport, processus industriel de nettoyage et redistribution aux industriels ou aux commerçants pour remplissage.

Le réemploi permet de réduire les impacts liés aux modes de production et de consommation sur la planète quand certaines conditions sont réunies (proximité des lieux de consommation, de lavage et de conditionnement; emballage adapté permettant un bon nombre de rotations; taux de retour élevé; reverse logistique, etc.). Citeo accompagne techniquement et financièrement le développement de solutions de réemploi.



Par exemple, Citeo et l'ADEME se sont associés dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt afin d'expérimenter et d'accompagner le développement de dispositifs locaux performants de réemploi d'emballages en verre.

Quels sont les emballages réemployés en France ?

Emballages ménagers



7 000 tonnes de verre par an, dont 42% pour la brasserie Météor

Emballages hors ménagers

Cafés, hôtels et restaurants



220 000 tonnes de verre par an

Industrie et commerces



1,7 M de tonnes de palettes par an

Ce que va changer la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Adoptées au mois de février 2020 dans le cadre de la loi, plusieurs mesures autour du réemploi seront appliquées progressivement dès 2021 afin d'atteindre 5% d'emballages réemployés mis sur le marché en 2023 et 10% en 2027. Dans ce cadre, Citeo et Adelphe devront par exemple investir 2% de leurs éco-contributions dans des projets de réemploi.



La mobilisation

Engagés et conscients des enjeux environnementaux, les Français ont adopté le tri comme un geste quotidien. Et pourtant, il n'est systématique que pour la moitié d'entre eux.

Pour faire du tri un réflexe, Citeo agit pour le rendre plus pratique, plus simple et renforcer la conviction que c'est un geste utile à la préservation de la planète.

Parmi ses moyens d'action : des campagnes nationales et locales de mobilisation ; des services et des programmes pour développer la compréhension des enjeux environnementaux liés à la consommation et améliorer la connaissance des consignes de tri et des bénéfices du recyclage et du réemploi, et ce dès le plus jeune âge.

→ **Le mouvement citoyen « Trier, c'est donner »** permet de valoriser l'engagement de la communauté des trieurs dans une logique d'ambassadorat. Sa plateforme triercestdonner.fr propose des défis-tri pour mieux connaître comment fonctionnent le tri et le recyclage. Un partenariat Citeo x Goodeed, permet par ailleurs, ponctuellement de transformer les réponses aux défis-tri en dons pour des projets éco-solidaires. Plus de 70 000 personnes ont déjà relevé les défis-tri. Et plus de 100 000 € ont été reversés à des projets éco-solidaires.

→ **Le Challenge Marseille tri** est un programme de mobilisation digital et sur le terrain conçu pour et avec les habitants et les collectivités de la métropole de Marseille. **#MarseilleTri2020**

→ Dédié aux relais pédagogiques (professeurs des écoles, animateurs des temps périscolaires, parents, etc.), **Club Citeo** regroupe les programmes d'éducation à l'environnement et les ressources pédagogiques pour favoriser l'éco-citoyenneté et développer la réflexion et l'action en faveur de la préservation de la biodiversité. Chaque année, c'est plus d'1,5 million d'enfants qui est ainsi sensibilisé au tri et au recyclage des emballages et des papiers. **Les ressources sont disponibles gratuitement sur le site clubciteo.com**





Les actions auprès des collectivités locales...

Pour mettre en œuvre ses actions, Citeo travaille avec tous les acteurs dans les territoires : les collectivités sont au premier plan. Pour mieux piloter la transformation du dispositif de collecte et de tri sur le terrain, son pôle pilotage territorial compte 5 équipes régionales en France métropolitaine, et des référents dans chaque département et région d'Outre-mer.



Collectivités et financement du service public de gestion des déchets

En France, les déchets ménagers sont pris en charge par le service public de gestion des déchets (SPGD) qui est assuré par les intercommunalités. Ces collectivités locales financent le service de gestion des déchets *via* différents leviers fiscaux (taxes, redevance ou *via* le budget général des collectivités) et perçoivent différents types de recettes :

- ⇒ Les soutiens financiers dans le cadre des filières REP,
- ⇒ Les recettes issues de la revente des matériaux à des recycleurs,
- ⇒ Les aides publiques.

Le coût complet de ce service, qui comptabilise l'ensemble des charges (structure, collecte, transport etc.) est évalué par l'ADEME pour les emballages et les papiers, à 24,10 €/habitant. Après déductions des recettes ou aides publiques, le coût aidé* moyen national s'élève à 11,80 €/habitant**.

* Le coût aidé comprend l'ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des filières REP et les aides publiques.

** Source: ADEME, Déchets Chiffres clés - Edition 2020

La collecte « hors foyer »

Plus de 300 000 tonnes d'emballages sont jetées chaque année dans des lieux de consommation nomade. Bouteilles, canettes : beaucoup sont recyclables mais peu sont triées, faute de bacs ou points de tri. Citeo se positionne en apporteur de solutions au travers d'études et d'expérimentations. Par exemple, de nouveaux points de tri ont été installés dans 160 parcs et jardins de la ville de Paris. Citeo a également lancé **Quitri**, une plateforme digitale gratuite. Elle met en relation les organisateurs d'événements et les gestionnaires de sites recevant du public avec les collectivités locales et les prestataires de collecte et traitement des déchets pour mettre en place le tri, la collecte et le recyclage. quitri.com

Le plan de performance des territoires

Au travers de son **plan de performance des territoires**, Citeo met en œuvre les actions nécessaires à l'amélioration des performances de recyclage : simplification du tri (aujourd'hui plus d'1 Français sur 2 peut trier tous ses emballages ; 100% des Français devraient être concernés d'ici fin 2023), optimisation de la collecte et modernisation de centres de tri. Sur l'agrément 2018-2022, jusqu'à 190 millions d'euros d'aides à l'investissement seront alloués aux collectivités locales et aux opérateurs de tri *via* des appels à projets.

...et de l'Union européenne



Depuis 2018, une nouvelle dynamique européenne, notamment avec le paquet économie circulaire et la stratégie sur les plastiques, a permis des avancées clés comme la reconnaissance de la REP, la concrétisation du principe d'éco-modulation ou l'harmonisation de la méthodologie de calcul des taux de recyclage.

Au-delà de ces exemples, l'Europe et la France, relais d'une attente citoyenne, portent une ambition forte sur l'économie circulaire et la préservation de l'environnement au travers du développement du réemploi et du recyclage, la réduction des emballages, la prévention et le nettoyage des déchets abandonnés.

Citeo apporte sa contribution d'expert et son engagement au service de ces dynamiques.



50, boulevard Haussmann
75009 Paris
dri@citeo.com



Tous les papiers se trient et se recyclent,
ce document aussi!

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

www.citeo.com